



## Rassemblés !

Pour la quatrième fois consécutive, les militant(e)s Unité et Action du SNES-FSU de l'académie de Besançon, avec celles et ceux de l'École Émancipée, ont souhaité s'inscrire dans une démarche de présentation d'une liste commune à l'instance délibérative au plan académique : la CAA (Commission administrative académique). Cette démarche se veut le reflet de l'activité conjointe, au quotidien, des deux tendances actives dans l'académie au service d'une seule équipe. En cette période où nous sommes soumis à un feu nourri de réformes et mesures régressives (fiscalité en faveur des plus riches, augmentation de la CSG frappant en premier lieu les retraités, affaiblissement annoncé de la représentation des personnels de la fonction publique au sein des instances, gel du point d'indice et rétablissement de la journée de carence...), la réponse collective et unitaire nous semble, en effet, plus que jamais nécessaire et d'actualité.

Au plan éducatif, en collège comme en lycée, les mêmes logiques s'appliquent et mettent les personnels en difficulté sur fond de restrictions budgétaires. Dans la continuité d'une réforme du collège contestée, le ministère met en place, à marche forcée, une réforme du lycée qui créerait un bac inégalitaire, instaurerait la sélection à l'entrée à l'Université et modifierait en profondeur les métiers en multipliant les évaluations au détriment des enseignements. Ces réformes, qui visent davantage à gérer les flux et contraindre l'investissement éducatif qu'à installer des parcours de réussite pour chacun(e) dans un cadre d'égale exigence d'accès à la culture, sont révélatrices d'une politique menée au profit des plus favorisé(e)s avec, en ligne de mire, l'État social et des solidarités jugées trop onéreuses... Parce que le projet de société qu'elles dessinent menace le « vivre ensemble », nous continuerons à les combattre, sans oublier, pour autant, la lutte pour les intérêts matériels et moraux des personnels (augmentation des salaires et amélioration des carrières, meilleurs conditions d'exercice, liberté pédagogique) et leur défense individuelle et collective dans le cadre des instances qui seront renouvelées à l'issue des élections professionnelles de décembre 2018.

**C'est dans cet esprit que, du 14 mai au 6 juin, nous appelons, au plan national, à soutenir les candidatures à l'initiative d'Unité et Action et, au plan académique, les listes communes à la Commission Administrative Académique et aux Bureaux départementaux.**

Pour Unité et Action,

Jean-Pierre BILLOT, David CAILLET, Elvire CELMA, Jean-Marc DELCOURT, Nathalie FAIVRE, Laure FLAMAND, Sylviane GUTIERREZ, Ludivine KRATTINGER-COUTURIER, Laurent LECUYER, Christel PELLIER, Philippe PIGUET, Sandrine RAYOT, Philippe VIOLET, Benoit VUILLAUME.